« EN 2023, NOUS ALLONS OUVRIR NOTRE PROPRE UNITÉ DE PRODUCTION AUX ÉTATS-UNIS. »

Le nouvel Hapo d'ErgoSanré se caractérise par son confort renforcé et son expérience utilisateur améliorée.

EXOSQUELETTES

Interview
Samuel Corgne,

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ERGOSANTÉ

Comment est né ErgoSanté ?
Dans le cadre de la création de ma première entreprise, j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes handicapées, dont une majorité avait du mal à retrouver du travail. Ce constat a été à l'origine de ma réflexion sur les moyens « techniques » permettant à ces personnes de retrouver un emploi ou d'être maintenu dans l'emploi. C'est à partir de 2016 que le projet concernant ErgoSanté est né. Depuis, la société s'est bien développée – preuve de la pertinence de notre vision des exosquelettes – et possède aujourd'hui son propre réseau de distribution via ses huit directions régionales et ses trente points de disponibilité en France. Nous sommes également présents dans 18 pays. Nous possédons notre propre usine, adaptée afin de permettre aux personnes handicapées d'y travailler. Dans notre atelier de production, 80 % de nos collaborateurs sont en situation de handicap.

Quand avez-vous lancé votre premier exosquelette ?
ErgoSanté a d'abord produit des sièges ergonomiques. C'est en 2015 que nous avons commencé à travailler sur les exosquelettes avec dans l'idée d'en proposer un réellement utilisable, à un coût raisonnable. Car trop souvent sur ce marché, les solutions proposées sont soit hors de prix, soit trop complexes, donc quasi inutilisables ou pas adaptées à leur utilisateur. Il s'agit de « vitrines technologiques » qui ne correspondent pas, selon moi, à ce que doit être un exosquelette : un outil d'assistance posturale simple à utiliser, qui ne suscite pas de rejet et qui doit donc être accepté. Le tout à un prix raisonnable : environ 1 000 euros. La première version de notre exo Hapo grand public est sortie en 2019 et a rencontré un vrai succès car il apporte vraiment quelque chose à la personne qui l'utilise. Les études le prouvent. Par exemple, Ford qui utilise nos exosquelettes a réalisé une étude qui montre que plusieurs mois après leur déploiement, nos solutions sont encore utilisées dans 86 % des cas. Les États-Unis constituent un marché important pour ErgoSanté. Nos exosquelettes y connaissent un vrai succès. Nous allons d'ailleurs y disposer de notre propre unité de fabrication à partir de l'année prochaine.

Vous venez de lancer la seconde version d'Hapo. En quoi se différencie-t-elle de la précédente ?
Hapo 2 est plus discret, plus léger et plus maniable que l'ancien. Il est aussi simple à utiliser (40 secondes pour s'en équiper, 15 secondes pour l'enlever), disponible en trois ou quatre tailles et correspond à 98 % des morphologies. Comme la version précédente, le nouvel Hapo est dédié à l'assistance des travailleurs en position debout dont les contraintes posturales ou articulaires contribuent à la pénibilité au travail. Il soulage le dos et aide à maintenir une bonne posture, que ce soit en flexion complète ou debout. En redirigeant partiellement les efforts du haut du tronc – appui pectoral – vers les cuisses à l'aide des ressorts et en maintenant – sans contention – les lombaires à l'aide de sa ceinture, le Hapo participe sensiblement à la réduction des troubles musculosquelettiques (TMS). Ce nouveau produit complète donc notre gamme de produits Hapo, enrichie du Hapo MS (dédié aux membres supérieurs) et du Hapo SD (sans déverrouillage) sortis en 2021.